PROCES - VERBAL COMPAGNIE OF ESCALARON RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS PROCES-VERBAL Nº 2 / 197 du 26 avril 1983 NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE OBSERVATION D'OBJET VOLANT NON-IDENTIFIE faite le dimanche 24 avril 1983 à 22 H 20 en agglomération de FRELAND (68) TEMOINS : - Lieutenant-Colonel Mdl-Chefs, Officiers de Police Judiciaire NOUS SOUSSIGNÉ(S) VU L'(ES) ARTICLE(S) 16 à 19 et 75 du Code de procédure pénale. RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS. CE JOUR, 26 avril 1983 à 14 heures, nous agrenons que le Lieutenant-Colonel _____a aperçu le dimanche 24 avril 1983 à 22 heures 20 dans le ciel de FRELAND au-dessus de la montagne, un phénomène aérien non-identifié. Après vérification de la véracité de notre information, nous ouvrons une enquête. BNQUETE/ ---Le même jour à 19 heures 15 à leur domicile, nous procédons successivement à l'audition de M. et de son épouse, tésoins des faits (PINDES Nº 5 et 6) ---Des photographies des lieux ont ôté prises depuis les deux points d'observation (PIECE N° 3) et un plan de situation a été établi (PIECE N° 2). Nous joignons également à la procédure une reproduction des dessins de l'objet observé par les témoins à l'oeil nu et à l'aide de jumelles et effectués par l'épouse de M. PIECE Nº 4. LES FATTS : Le dimanche 24 avril 1983 à 22 heures 20 trés précises, à la fin du film de TF 7, sortant de son pavillon pour prendre l'air, M. a son attention attirée par un objet lumineux un peu plus gros qu'une balle de tennis dans le ciel étoilé sans nuage dans une direction sensiblement nord-ouest depuis le palier de la porte d'entrée de sa maison où il se trouve. L'objet parait statique avec une légère oscillation. Il est sensiblement sphérique avec une lumière enveloppante très vive de coulur plutôt blanche que jaune. M. appelle alors son épouse qui fait la même observation à l'oeil nu, puis à l'aide de jumelles 12 x 50 qu'olle est allée chercher. L'objet descend alors subitement en trois paliers en changeant d'aspect pour disparaître derrière un rideau d'arbres our la crête de la montagne, sans reparaître malgré une attente de plusieurs minutes. Aucun bruit ne s'est fait entendre. L'observation de l'objet aux jumelles fait apparaître une sphère plus haute que large avec des circonvolutions ou veinures trés brillantes ayant l'allure d'une cervelle selon le témoin. REMSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : - Sur les lieux de l'observation : observation effectuée depuis le rue de Giro-goutte à FRELAND (00) en direction nord-ouest, sensiblement dans l'axe du lieu-dit "Faurupt" sur le territoire de la commune du BONHONNE (68), au dessus du massif montagneux (voir carte U.T.M. 1/50000 - quadrillage 32 U / LU dont extrait joint) 1 A. le Procureur de la République à 1 . lo Préfet, Commissaire de la Republique du Haut-Rhin 1 la le Général, commandant la Séme RA ARCHIVE TRANSMISE AU COCEDE 2₁ M. Ministre des Armées, Direction Gie^{s (GNATURE (S)}

Mentionnons qu'acque éclairage public n'existe dans la rue de Giregoutte à FRELARD, lieu de l'observation. Accuse méprise de la part des témoins n'a pu être faite d'une part, avec la lune nontante et non-encore ploine le soir des faits, lune se trouvent à ce noment-là su-deceus de l'habitation des témoins, et d'autre part avec VERUS bien visible à cette époque, étoile noine grouse et noine brillante que l'objet observé (position de VERUS donnée par l'Observatoire de FRANCOUS la nuit en question : 73° du sud vere l'ouect).

--- tentionnons également d'après les dires des témoins que n. possède une bonne vue occilaire après correction (port de verres correcteure après opération de la cataracte) comme son épouse dont la vue sans correction est particulièrement bonne de nuit.

La grosseur de 1.5.V.M.I. au comparateur donne los numéros 9 - 10 pour le témoin (1° d'arc) et 8 - 9 pour son épouse (50° d'arc), en estimant que la lume soit d'une grosseur à ce nement-là de 15 au comparateur (1°50° d'arc). En ce qui concerne la couleur bleue observée à la base de l'objet au nement de sa descante en paliers, en son point le plus dense, il resport qu'il s'agit de bleu 286 U (approximativement) du pummeier pantone de Letrapet.

- par les conditions nétéorologiques du monent : (renseignements fournis par la station de l'abroport DALS-AULGEOUSE) :

vent est/sud-est 3 aseads - visibilité 50 353 - signas 2/6ème (7500 a altitude environ) - 70 % d'hazidité - pression basosétrique 976,8 millibare - température 10°C.

Augun trafic aérica n'existait du côté de la base aéricame de l'Armée de l'Air de METERMETE (58) ce poir-là (station radar fermée), base située à 30 MBS environ à voi d'eisceu du lieu d'ebservation. Treis vois étaient amoncés à l'aéroport de MALE-METERMES en provenance de LEON (22015 hours locale), de PARIS 22033 heure locale) et FRANÇADE (22015 hours locale). Notons également qu'aueun couloir aérien n'emiste à prominité des lieux de l'observation.

CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF

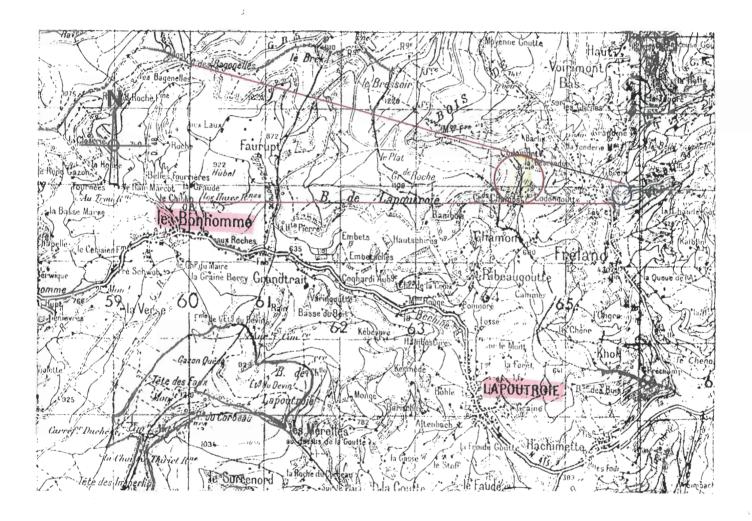
Fait of clos &

. 20 31.5.1983

Les essegues :

PLAS DS SITUATION

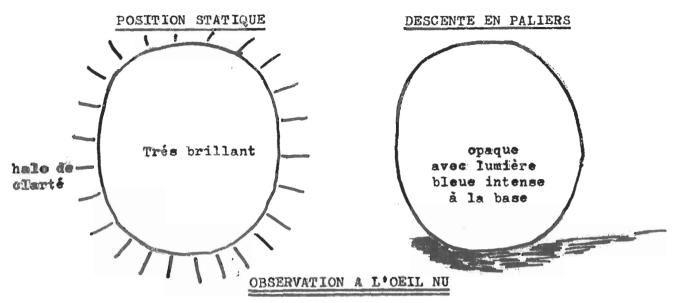
(Caste U.T.H. Scholle 1/50000)

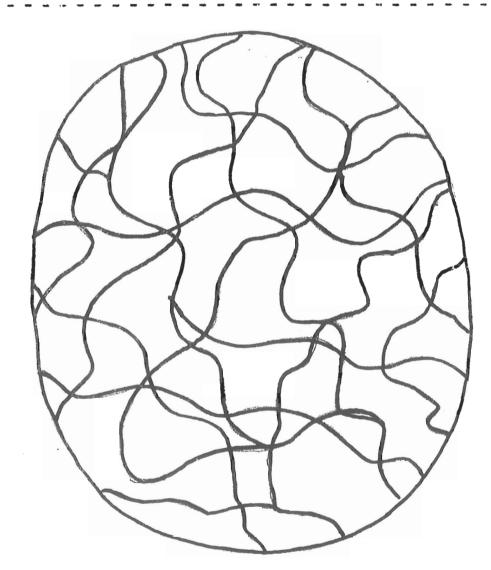


LEGENDS :

(Some de quadrillage de la certe : 32 0 / 18)

- s point d*observation
 - s abno d'observation du tômoin
 - t angle approximatif d'observation.

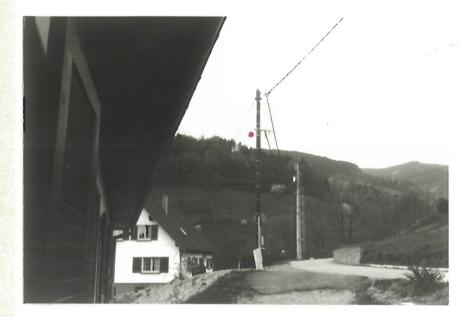




OBSERVATION A L'AIDE DE JUMELLES 12 x 50

sphère plus haute que large avec des circonvolutions três brillantes : "ALLURE D'UNE CERVELLE"





GLIGHE Nº 9 :

Vue, prise de jour, depuis le presier point d'observation (palier de la porte d'entrée de l'habitation des téseins) : le point rouge rapporté sur la photographie matérialise le phénosème observé.



GLIGHE Nº 2 :

Autre vue des lieux de l'observation prise depuis le eur bordant la rue sur lequel l'un des témoins a pris appui pour observer cans bouger le phénomène à l'aide de jumelles. X

TEMOIN

5

vingt																											
à son	COM.	LULLE	9	dian	es)	989	400	ers	nrs	ettali	100	15/8	Daff.	NED	ca.	ere a						fs,					
Judici	100020200000000000000000000000000000000		ers	659	esta	n.th	619*	226	miy	cos	2361	AEPER	en	\$10	105	wa	şnı	078	1008	±0.	1000	60:0					

, Lieutenant-Colonel,

n é le 21 avril 1929

, qui déclare : ----

"""--Le dimanche 24 avril 1983 à 22 heures 20 trés précisemment, à la fin du film de TF 1, sortant de mon pavillon pour prendre l'air, mon attention fut attirée par un objet Lumineux un peu plus gros qu'une balle de tennis dans le ciel étoilé sans nuage dans une direction sensiblement nord-ouest à partir de mon point d'observation qui est le palier de ma porte d'entrée principale. L'objet en question paraissait statique avec une légère oscillation comme un hélicoptère faisant un point fixe en équilibre imparfait. L'objet était sensiblement sphérique avec un e lumière enveloppante très vive de couleur plûtof blanche que jaune, un peu comme certains éclairages publics actuels Du seuil de la maison, lorsque je plaçais le poteau téléphonique dans la même direction entre moi et l'objet, ce dernier était masqué entièrement par l'épaisseur de ce poteau. Aucun bruit ne se faisait entendre. La nuit était calme et il devait faire aux alentours de 10 °C. L'observation de l'objet en position statique a duré environ dix minutes. Après cela, il a commencé par descendre verticalement par accoups ou par paliers successifs en trois fois, et ce derrière le rideau d'arbres visible de la maison en plein jour, au premier plan. Au cours de la descente cet halo lumineux s'est élargi horizontalement de part et d'autre de cette forme sphérique derrière le rideau d'arbres qui faisait écran entre l'objet et moi-même. Ce mouvement vertical a duré deux ou trois minutes peut-être. Puis tout s'est éteint. Je suis resté quelques minutes à observer un éventuel retour de cette lumière, sans résultat. Je suis alors rentré à la maison. J'ajoute qu'en début d'observation, j'ai appelé mon épouse qui a également observé le phénomène à ceil nu et à la jumelle à grossissement 12X50. Le phénomène aérien observé n'avait aucune caractéristique d'un objet volant connu. Cependant, je ne suis pas un spécialiste de l'observation aérienne ou astronomique. Je précise encore que ce soir-la, la lune était pratiquement à la verticale du pavillon. En fond de ciel un certain nombre d'étoiles brillaient. Je peux situer la position de l'objet juste au-dessus du point où s'entrecoupent les deux lignes de crête visibles de jour sur une surface plane depuis mon point d'observation initial, à savoir donc le palier de ma porte d'entrée de pavillon. Je n'ai également détecté aucune odeur particulière. Je n'ai absolument pas remarqué de clignotement ou de variation d'intensité au niveau de l'objet observé. Je ne vois rien d'autre à ajouter. --- Le 26 avril 1983 à 20 heures 20, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou è y retranchem La personne entendue Tes enquêtabre .

6

son domicile,	nt quatre vingt trois à vingt heures trente, à Mdl-Chefs, Officiens de police se en
épouse	enseignante, m m m m m m m m m m m m
n ée le 17.12.1945	සරණ අවසර 1979 රජය වැටිය රැසර එවත් එවත් පරල පරල රජය 1980 ලිකර 1970 රජන අවසර උදරා 6479 වැටි ජනවි≻ කිරිවි
	, qui déclare :
servation faite à l'oeil nu. supplémentaires en ce qui cor te à l'aide de jumelles de gr	tion faite par mon époux en ce qui concerne l'ob- Cependant, je tiens à apporter des précisions ncerne l'observation que j'ai personnellement fai- rossissement 12X50. Je précise également que j'ai
Cet objet était sensiblement La luminescence était moindre celui des étoiles. Ce qui m'a en position statique, c'est l la même façon que la cervelle brillantes et sans régularité ment entouré d'un halo lumine lement de haut en bas, il n'y avec une source lumineuse d'u base gauche de l'objet vu dep vement vers la droite et touj deux paliers de descente, l'o veinures réapparaissaient. C'e cision.	t vus à la jumelle étaient plus nettement dessinés sphérique mais légèrement plus haut que large. e qu'à l'oeil nu, d'un brillant plus blanc que le plus frappé dans cette observation de l'objet le fait que la surface visible se présentait de d'un animal avec ses veinures beaucoup plus cu symétrie quelconque. L'objet était entièrement. Au moment où cet objet s'est déplacé verticate a plus eu de hale lumineux mais un hale nébuleux un bleu électrique comme un arc de soudure à la puis mon point d'observation, s'estempant progress jours à sa base. Je n'ai plus vu les veinures entrebjet était opaque. Bès qu'il se stabilisait, les est tout ce que je peux vous apporter comme pré-
qu'il est resté dans ma mémoi	re. Je n'ai jamais rien vu de semblable
Le 26 avril 1983 à 21 heur dessus, j'y persiste et n'ai	es, lecture faite par moi de la déclaration ci- rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.
La personne entendue ;	Les enquêteurs :